## COMMUNE DE VAIVRE ET MONTOILLE

## INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL JEUNES COMMUNE DE VAIVRE ET MONTOILLE

A l'attention des jeunes mineurs de Vaivre et Montoille scolarisés du CM1 à la 1<sup>ère</sup>, quel que soit l'établissement scolaire (école primaire, collège, lycée ou centre de formation).

## Vous avez envie de participer à la vie de notre commune ?

Le Conseil Municipal des Jeunes sera renouvelé en septembre 2023. Vous trouverez le règlement intérieur à l'adresse suivante : http://vaivre-et-montoille.fr/jeunesse/conseil-municipal-des-jeunes/

Au préalable, nous devons recenser les jeunes électeurs de la commune, avant de pouvoir procéder aux dépôts de candidature et aux élections. Les jeunes déjà inscrits sur la liste électorale lors des précédentes élections n'ont pas à renouveler leur demande et le resteront jusqu'à leur majorité.

Aussi, nous invitons tous les jeunes de Vaivre et Montoille scolarisés du CM1 à la 1<sup>ère</sup> à s'inscrire sur la liste électorale en mairie ou directement par le biais du document ci-dessous à renseigner. L'accord des parents est indispensable.

Vous trouverez également ce document d'inscription sur le site de la mairie : vaivre-et-montoille.fr

L'inscription sur liste électorale se fera avant le 30 juin 2023.

La deuxième étape sera le dépôt des candidatures à la rentrée 2023.

D'ici là, diverses réunions d'informations vous seront proposées dans les établissements scolaires et en mairie.

		Nadine Munier
		Maire de Vaivre et Montoille
		ale Conseil Municipal des Jeunes
NOM :		Prénom :
Adresse :		
Date de naissance :	/	
Etablissement scolaire	e ( rentrée 2023) :	
Responsable légal (NO	OM Prénom) :	
Souhaite m'inscrire s Vaivre et Montoille.	ur les listes électorales po	our les élections au Conseil Municipal des Jeunes de
A Vaivre et Montoille,	le	
Signatures :	L'intéressé	Le responsable légal